



MASTER MANAGEMENT DU DEVELOPPEMENT **Mention Action humanitaire et sociale**

RESPONSABLE RESSOURCES HUMAINES

Avec la professionnalisation du milieu humanitaire et la volonté de plus en plus forte de suivre les volontaires, c'est l'un des secteurs qui a le plus bougé ces dernières années.

1) LES TACHES

Placé sous la responsabilité du Directeur Exécutif de l'association, le Responsable des Ressources Humaines basé au siège définit et met en place la politique Ressources Humaines des expatriés de l'association.

Il assure :

- **L'élaboration, la mise en place et l'actualisation de la politique RH expatriées**, en lien avec le comité de direction de l'association
 - définit et met en place la politique salariale/indemnités de volontaire des RH expatriées
 - définit et met en place les conditions de travail des expatriés : breaks, couverture médicale, fin de contrat, assurance, départ en famille, procédures disciplinaires...
 - instauration de la loi sur le volontariat
- **La mise en place d'outils de gestion RH** des expatriés et d'amélioration du recrutement
 - Supervise la mise en place et l'amélioration des outils de recrutement et de Suivi des expatriés : logiciel de traitement des candidatures, logiciel de gestion RH (Premium RH : en cours), descriptifs de poste, annonces, bases de données.
- **Le Recrutement des expatriés** : en lien avec les chargées de recrutement
 - Participe au dimensionnement RH des programmes et recueille les besoins RH des missions auprès des responsables géographiques et des Chefs de mission
 - Assure la répartition des recrutements à effectuer entre les membres de son équipe et affecte les candidats retenus sur les postes ouverts
 - Assure le recrutement des chefs de mission, des évaluateurs, et selon les urgences, d'autres types de profil

- **La Gestion de carrière des expatriés**
 - Définit et met en place une politique de fidélisation des expatriés
 - Identifie les possibilités de repositionnement d'un expatrié d'une mission à l'autre
 - Supervise les débriefings de fin de mission menés par les chargés de recrutement
 - Assure le débriefing de fin de mission de certains expatriés

- **La Supervision de la gestion administrative des expatriés**
Assure la supervision globale du suivi des expatriés menée par les membres de son service

- **La Formation au départ**
 - Supervise l'organisation mensuelle de la formation au départ : planning, participants, intervenants...
 - Anime les modules de formation consacrés à la sécurité, aux conditions de vie des expatriés sur le terrain, à la gestion des RH nationales et aux outils RH expatriées, et en assure l'actualisation régulière

- **La Programmation et reporting**
 - Produit un reporting RH correspondant aux indicateurs déterminés en comité de direction
 - Participe à l'élaboration de la programmation concernant les ressources humaines expatriées, à son suivi et à son actualisation, en lien avec les Responsables Géographiques et le Directeur des Missions
 - Etablit la programmation annuelle du service RH

- **La Politique ressources humaines nationales**
 - Centralise et capitalise les politiques Ressources Humaines nationales mises en place sur le terrain, et cherche à en définir et à uniformiser les grandes orientations

- **Divers**
 - Assure la permanence du téléphone d'urgence de l'association en alternance avec d'autres responsables du siège
 - Travail en liaison directe avec diverses écoles/centre de formation et ses homologues dans d'autres structures
 - Effectue en moyenne une mission terrain tous les 6 à 12 mois

2) LES RESPONSABILITES

Il intervient à trois stades différents : le **recrutement des expatriés**, la **préparation des volontaires au départ**, et la **gestion du retour**. Il assure leur suivi et leur gestion administrative afin de répondre aux besoins RH du terrain dans les meilleurs délais et avec la meilleure adéquation possible.

Il peut gérer seul ces trois étapes ou, le plus courant dans les associations importantes, diriger toute une équipe (avec des responsables siège, des responsables terrain, des responsables du débriefing, etc.).

Il a sous sa responsabilité au sein du service RH :

- les chargées de recrutement
- un chargée du suivi administratif des expatriés.

3) COMPETENCES ET PROFIL REQUIS

- Une expérience significative en management
- Une expérience significative de missions humanitaires en poste d'encadrement indispensable
- Les ONG peuvent exiger de solides compétences en ressources humaines comme dans une entreprise classique, ou préférer un ancien de l'association, aguerri au terrain, qui connaît les rouages des missions, les qualités requises et perçoit parfaitement l'esprit de la maison.
- Connaissance du droit du travail français

4) QUALITES REQUISES

- Sens de l'écoute, très bon relationnel, esprit d'analyse
- Gestion du stress, réactivité, adaptabilité, disponibilité
- Fortes capacités de management et de gestion des conflits
- Maîtrise de l'anglais.
- Avoir une habilité à travailler en équipe multiculturelles et pluridisciplinaire

5) STATUTS ET SALAIRES PRATIQUES

- Salarié en CDI, statut cadre basé au siège avec déplacements éventuels sur le terrain sur des très courtes périodes
- Rémunération brute annuelle entre 33.600 et 38.400 Euros selon expérience.